



COMPTE- RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER DE KERAURET- LE ZINS- KERNEAC'H

Président : M. Heuchel

Vice-Président: Mme Talbot

Elus présents : Monsieur le Maire, M. Debuyser, M. Calvarin,

Secrétariat : L.Jactel

I - Bilan

Monsieur le Maire introduit la réunion, rappelant qu'il souhaite une municipalité proche des citoyens. Les balbutiements des premières années devraient être réglés compte tenu d'une réelle volonté de concertation avec les interlocuteurs que sont les conseils de quartiers.

Le président déplore le manque ou la lenteur des réponses données à ses demandes et cite pour exemple, le problème des lampadaires toujours allumés à 10 heures du matin alors qu'il a signalé ce problème il y a deux ans.

Il cite une rencontre sur le terrain avec l'adjoint aux travaux où trois aménagements d'accès ont été demandés au Vallon du Zins (bois de Kerneac'h) et un seul accès réalisé. Il insiste sur la nécessité d'aménager un accès avec rambarde ou main courante, du côté du rond-point de Marianne.

Monsieur Calvarin lui rappelle que le tracé des parkings rue Blaise Cendrars a été rectifié selon la demande du conseil de quartier.

Monsieur Noël Gérard, 1 rue de l'Elorn, évoque son problème de bitume fait par la ville et qui pose problème.

Monsieur le Maire signale sa volonté que les services soient plus réactifs.

L'adjoint aux travaux, Monsieur Calvarin, précise que le quartier de Kerauret a été rétrocédé à la ville et que les interventions sur la voirie sont maintenant possibles. Il explique qu'en 2010 et 2011, 60 000 € par an seront dédiés à l'éclairage public afin de le moderniser ou à créer des équipements d'automatisation, afin de régler les problèmes évoqués.

Il annonce également que, pour 180 000 € en 2011, il sera réalisé un bassin tampon avec réserve d'eau en haut de la vallée verte afin de préserver les habitats en aval du hameau de Kerauret et jusqu'à la plage des Sables Blancs. Cette création est une obligation.

Le Président signale que l'entreprise qui a nettoyé le chemin piétonnier de Kerauret a laissé un tas de feuilles qui transforme le sentier en déchetterie.

Il montre également la photo d'un lampadaire situé en plein milieu d'un bosquet et en demande l'utilité. (localisation à partir du rond-point de Marianne en allant vers le Dorlett, petit rond, à gauche vers le sentier).

Il est signalé un manque de poubelles près des commerces et dans les rues du quartier.

Sur le chemin de la Villeneuve, la présence de nombreux déchets et une vitesse excessive.

Monsieur le Maire évoque alors le plan de déplacement; le bureau d'études devant rendre ses conclusions rapidement. Le plan global de déplacement va distinguer les voies desservant les quartiers et les voies directes inter-quartiers. Cette hiérarchisation permettra de réfléchir aux aménagements nécessaires.

La mise en place de ralentisseurs, rue Diderot a été refusée. L'aménagement du rond-point de la Maison Blanche devrait réguler les flux.

II - Demandes du conseil de quartier

- finir l'aménagement de la piste cyclable au Poteau Vert (du bar jusqu'à la route départementale).
- un panneau avec le plan du quartier de Kerauret à l'entrée du quartier (demande de plusieurs quartiers)
- revoir la rue de « Monsieur Bricolage » et l'incohérence des panneaux entrée de ville et 50 km/h
- prise en compte de la demande d'un habitant de la route de Kerguérès qui doit entretenir les bords de route après une réfection qui a surélevé la route par rapport aux propriétés
- réparation d'un lampadaire qui ne fonctionne plus, au fond de l'impasse Baudelaire.

L'adjoint aux travaux, Monsieur Calvarin, signale que le débroussaillage de la voie ferrée est commencée et que 24 000 € y seront consacrés en 2010 et 50 000 € en 2011. L'autorisation définitive d'utilisation de la voie interviendra au premier trimestre 2011.

Il est signalé :

- que de nombreuses entreprises de ventes immobilières ont laissé leurs panneaux dans le quartier.
- la dangerosité de la sortie du Hameau de Kerauret, ainsi que sur la voie communale, près du garage Citroën.
- la demande de reconsidérer le carrefour, avec une rétrocession des terrains au profit de la ville.

Monsieur Calvarin signale que la multiplication des ralentisseurs n'est pas une solution et qu'à cet endroit les plantes vont être taillées pour une meilleure visibilité.

Le problème de la propreté autour des containers à verre, rue Diderot et rue M. Yourcenar est ré-évoqué et le panneau de la rue Diderot est tagué.

Une discussion s'engage sur l'incivisme et Monsieur Calvarin signale que les abords des containers sont nettoyés tous les lundis.

Il est demandé le nettoyage du terrain de l'autre côté du lavoir dans le quartier du Zins, et notamment du ruisseau.

Monsieur Calvarin répond que les services de la ville ne sont pas compétents pour entretenir les rivières.

Il est également demandé de voir la signalisation suite à la dangerosité de la route qui part de Penanguer, passe par Lochrist, Le Questel, Park Menez, vers la route côtière, ainsi que pour la traversée du Questel. Les services techniques devront intervenir.

Il est signalé qu'en 2010, 120 000 € ont été consacrés au traitement de tronçons de voirie dans les parties rurales de la commune.

Conseil de quartier du 1er février 2011

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'état d'avancement de la Thalasso avec environ 30 appartements en pré-vente.

L'adjoint à l'urbanisme, Monsieur Debuysse, informe que le chemin à droite de la future Thalasso sera aménagé pour les déplacements doux. Les terrains agricoles entre la route de Kerguérès et la voie ferrée n'ont, pour l'instant, pas vocation à changer de destination mais que toutes les zones susceptibles d'être constructibles seront des zones d'aménagement concerté.

Une information est donnée sur le lotissement de 35 lots, du chemin de Kerléan et de problèmes de sécurité. La maison du garde-barrière ayant été acquise, la ville fera un aménagement pour y entrer par le bas. Il sera mis un panneau de sens interdit, sauf riverains, dans l'autre sens que celui qui existe déjà, et une sortie sera faite par le nord.

Il est demandé des chicanes en bois pour éviter les scooters près de la ferme.

La réunion se clôture par l'élection de Mme Talbot au poste de présidente et de M. Heuchel comme vice-président.